

## Les différends financiers conduisent Ascométal au redressement judiciaire

by Usine Nouvelle - vendredi, mars 07, 2014

<http://correspondances.fr/les-differends-financiers-conduisent-ascometal-au-redressement-judiciaire/>

**Les ultimes espoirs d'accord entre le fonds d'investissement américain Apollo et les banques américaines se sont envolés ce matin à Nanterre, où le tribunal de commerce a placé le groupe Ascométal, la filiale sidérurgique d'Appolo, en redressement judiciaire pour une période de six mois.**

Confiants, hier encore, en une possible issue des négociations entre le fonds d'investissement américain Apollo et ses créancières, les banques Morgan St+--.

anley et Bank of America, les 1 900 salariés français d'Ascométal ont déchanté ce matin en apprenant le placement en redressement judiciaire du groupe sidérurgique. Tout en déplorant cet échec, le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg assure que cette décision ne fragilise pas l'entreprise, qui se trouve ainsi à l'abri des contraintes exercées par les banques, et fait état de « *plusieurs marques d'intérêt* » pour la reprise des sites.

En Lorraine, où le sidérurgiste emploie près de 700 salariés, les syndicats se préparent à une mobilisation pour le maintien des installations et tirent un bilan amer des trois années de gestion du fonds Apollo. Spécialisée dans les produits spéciaux pour l'automobile, l'usine Ascométal qui emploie 580 salariés à Hagondange (Moselle) n'a plus connu d'investissement majeur depuis 2007, lorsque son ancien actionnaire Lucchini avait consacré 38 millions d'euros à l'amélioration de son laminoir. Vieillissant, mais opérationnel, le site a néanmoins gagné des parts de marché auprès des constructeurs européens. « Nous attendons de savoir à quelle sauce nous allons à nouveau être mangés. Le problème d'Ascométal n'est pas industriel, mais purement financier. Nos problèmes ont commencé dès l'arrivée d'Appolo, qui nous a plombés par sa dette», estime Fabrice Repele, délégué CGT d'Ascométal à Hagondange.

Les salariés s'estiment de surcroîts trahis par des promesses non tenues suite à l'acceptation au forceps d'un accord de flexibilité en septembre dernier. La direction assurait alors que cet accord, qui a entraîné de fortes divisions syndicales, serait de nature à convaincre Appolo de réinjecter du cash dans sa filiale sidérurgique.

Soutenu par les collectivités locales et par le ministre du Redressement productif, le projet de scop s'appuyait sur une trésorerie initiale de 15 millions d'euros et devait permettre de créer 116 emplois dès la reprise et monter ses effectifs à 160 personnes la troisième année.